

[XIV] Quaestio [Phonétique instantanée]

<[m̂] 1φφ>

(Quaestio) ~~On compose dvîpin-~~

On compose marut- avec un autre mot. Il y a une règle „phonétique” sur ce que deviendra t.

On compose dvîpin- avec un autre mot. Il y a une règle „morphol.” voulant que l'on parte de dvîpi-, puis une règle „phonétique” sur ce que deviendra l'i.

Y a-t-il une limite?

Il est vrai que la règle du t de marut vaudra pour n'importe quel t, tandis que si l'on disait que c'est du î p i n + a ç v a u qui donne dvîpyaçvau, cela ne vaudrait pas pour tout in, mais seulement pour le in d'une certaine classe de formes.

Caractères de cette espèce de „fait morphologiques” qui <[m] ou de cette espèce de règles „phonétiques” qui donne l'illusion de faits phonétiques.

Il est nécessaire de voir ce qu'ils sont par rapport aux faits à la donnée vraiment phonétique <es→e> <[aj] et pas à l'étymologie>. Et 2° ce qu'ils sont par rapport à la donnée générale du fait morphologique en général.

T. S. V. P. / [2]

¹XIV Quaestio [Phonétique instantanée - Règles]: Lot I; Suite marquée par φφ.

1ère série de réflexions••

<[m] D'où part-on, et(que se propo-se-t-on>

~~Quand et à quel point on essaie, à tort~~
ou à raison de formuler une règle• de
phonétique instantanée — ~~et de~~• en restant
toutefois fidèle à ce point de vue,• <[m]
juste légitim~ ou faux non,> car les consignes de
mélange ad libitum des• points de vue <,→(>
qui est ~~le~~ le• procédé habituel<,→> ne
peu<t→ vent>être étudiées• que postérieu-t.••
<[b↓↑] on part toujours de ce fait qu'un•
élément apparaît "à la place d'un autre"• dans
des conditions qui offrent un caractère• de
régularité.>

1. D'où part-on<[b]?> et que se propose-
t-~?• <[m/i] On ne se propose rien. en réalité,
et On part, tout à fait empiriquement,• de
cette i | l'impression que cette impression• et
machinalement, de cette impression for-tuite |
que donne tel ou tel élément• d'être en rapport
plus ou moins constant avec• | <[i f-l d] et
telles et tels circon-t->• <[m/i] que la
(présence(de certains tel(éléments est(en
relation avec cert^{nes} circonstanc^{es}, et offre un
caractère de régularité appréciable.>• Si l'on
décide par exemple qu'il y a lieu de poser
une règle sur l'apparition••

◆
c'est simplement<,-[r + m/r] et dans(~~cei~~>
qu'il a paru qu'il y avait• possibilité <[m/r↓]
on ne sait comment> d'en poser une; ~~et on ne~~•
~~si ce point~~ la meilleure preuve en• est qu'on s'en
que point de poser une• même la question de savoir pourquoi la
pariende d^s n'est

/[3] qu'il y a tout à côté dans la même• langue
 une multitude d'éléments de m~? ordr~ dont
 <[m] personne>• ~~on~~ ne s'inquiète ~~point~~^{et}, ~~qui~~
~~ne sont jamais~~• <[m] dont la présence(par
 oppos. à la(présence des(précédents ne
 (devient jamais(l'objet d'1 règle> l'obj, sans
 qu'on voie pourquoi, ne• deviennent pas, eux,
 l'objet d'une• règle quelconque, et cela sans
 qu'il soit dit en somm@-pourq~• y ait même
 tentative d'expliqu~ pourquoi.♦♦

♦
 2. Dans quelles circonstances• précis_v la
 présence d'un élément (non• significatif en
 lui-même _vet dit pr cette <rais-m~? [?]>
 phonét~ devient-elle• ainsi l'objet d'une
 règle?♦♦

♦
 Toutes les règles de phonétique in-
 stanta•née ont _ven réalité pour <[m/r]
 sempiternelle> substance de dire: qu'un•
 élément <α→β> dans <d→l>es circonstances
 vqu'on indiqu<és→e>)• est le substitut d'un
 élément α.♦♦

♦
 <[b↔↔↔] Il faut donc pour établir une
 règle• de phonétique instantanée: <[m/r]
 d'abord> deux termes• (naturel
 le~t simultanés), et ceci restera• vrai en tout
 état de cause; L'un des• termes peut être zéro•
 [] >

♦

Remar Distinguons bien nettement deux choses dans cet invariable schéma: la première $\langle [m/r] \rangle$ sur laquelle nous ne portons aucune appréciation est qu'on que des deux termes en présence, on adopte régulier l'un, α , comme le terme donné et normal, /4 pendant que le second, β , est déclaré le substitut, le remplacement; ou le produit du premier. L'autre fait, qui est indépendant $\langle [b] \rangle$ de cette conception ou de cette rédaction, c'est qu'il y aura $\langle [m] \rangle$ en effet, > inévitablement et de toute façon, deux termes en présence, aussitôt qu'une „règle” de „phonétique instantanée” est énoncée ~~de~~ ~~au dire de même~~. $\langle [m] \rangle$ ss un 1 formul quelconque (l'un des termes peut être zéro).
••

3. Toute règle de phonétique instantanée se mouvant entre les deux α - β qui s'échangent, $\langle [m/r] \rangle \perp$ et la condition de cette règle (étant de +aire totale abstract de ce qui a précédé) d'où prend-on que l'un des deux, par exemple α , ait sur l'autre un rang de prééminence ou de priorité?••
 $\langle [b] \rangle$ Par ex. pourquoi dire que s sanscrit après k, r , et voyelle autre que $[a\epsilon|a^*]^2$ est rendu („remplacé”, représenté, peu importe, par s , plutôt que de dire inversement, que s sanscrit après $[a\epsilon|a^*]$ et consonne autre que k est reproduit seul par s ? Ici s'ouvrent [] >

²signes de longueur et brièveté réunis sur le même a

<[m↑] 5φφ> Par exemple, en supposant
 puisqu'il le faut, qu'il y ait lieu d'établir une
 règle pour l'apparition de s sanscrit, (en
 reconnaissant en outre v^{ce} qui est cert~ que
 cette règle signifie au fond qu'on étudie non
 L'apparition de s, mais l'échange de s-s)
 — pourquoi, toutes ces choses admises, dire
 que s sanscrit „devient” s dans telles
 circonstances (et nous laissons
 complètement de côté la grande question de
 ce mot „devient”), plutôt que de dire
 inversement que s sanscrit „devient” s dans
 telles autres? Ici com@encn<[b]t> tte une
 série de remarques d'une application
 générale.♦♦



α) S' l'on veut vraiment s'en tenir à un
 état de langue donnée, il est ~ et sans cela
 nous ne sommes plus sur aucun terrain défini
 —, ~~aucuns des termes α-β ne sont remplacés~~ on
 ne peut pas plus dire que le terme α soit
 remplacé par le terme β (ou changé en le
 terme β) que l'inverse; il n'y a pas la moindre
 raison d'attribuer à α ou à β la qualité de
 terme normal par rapport à l'autre; []

<[m] T. S. V. P.> /{7}

[]³ [Version concurrente]

„s après k, r, et les voyelles autres que [a[€]]
a*]⁴ devient s5”. — Ou bien, avec tentative
de progrès, — ce qui est s ici est s5 là. ••

(Nous n'insistons par ici sur la formule)

et nous admettons qu'on puisse poser la
règle sans sortir de l'époque donnée) ••

<[b↔↔↑] 1^{ère} considération⁵: Comment
pourrait-on fixer que c'est un s qui est devenu
s5, <[m/r] dans (giris5u(p. ex.> ou que s5
ait lieu d'être | éprouver seulement le 1^{er}
~oi~ pourquoi imaginer ~~và tort ou à raison~~
seulement qu'il y ait lieu d'expliquer la
présence de s5 dans giris5u, plus que d'ex-
d'émettre une règle à cet égard alors que n^s
ne' émettons aucune règle pour la présence
d'un p dans dans pitâ ou d'un v d^s nava —
comment et pourquoi cette règle si>

1^{er} ordre de considérations

— Qu'est-ce qui pousse d'abord_v le
grammairien à vouloir_v émettre une règle
<[m/r] (dite(règle(phonétiq)> relativement
à la présence d'un s5 dans vâks5u,
giris5u, ~~u55ivâ~~ çima5u etc. puisque nul
ne songe à émettre une règle sur la
présence d'un p dans pitâ, d'un ~~a~~ dans v
dans ava etc.. Rien ~~simon~~ que C'est
exclusivement, ~~que~~ comme chacun voit:
que le fait que s5 est ^{se} trou~_v opposé à s
dans des formes d'une évidente parenté: • /

[2]

b) Etant admis qu'il a lieu de poser une règle

— comment le $^+gram@$. s'y prend-il pour

[]

◆

◆

Donc à aucun moment la prétendue règle phonétique dressée d'après un $\langle [m] \rangle$ en se renfert ds $1 >$ état donné de ^+langue ne se dégage $\langle [m] \rangle$ distingue en quoi que ce soit d'une règle morpho•logique, ^{ce} qu'elle est effectivement et purement.

vêk55u - ç/ihvâsu est une règle tte à fait semblable $\langle [m] \rangle$ ds(son essen~(de ^+sa (natu~> à celle suiv^t laquelle • il y a des présents en -mi et []

◆

c) Sa règle est final~ l'expression d'une

alternance fait ess~tiell^t morphologiq. ••

qu'on supprime $^+$ l'alternance • il n'y a plus $\langle de \rightarrow ni \rangle$ règle, ni suggestion à poser 1 règle. ••

Ainsi s'il n'y avait que le $^+$ fait qu'on ne trouve jamais s après k, r et voy. • / [3] d^s des ex. com@e mus5n5a€mi et asmi n'ayant rien de co@mun morphologiq~t, •

De même pour $n5 = \underline{n}$. — Ce sont les cas comme çûrêñ8a / aç-ve€na, ou mus5n5a€mi- / badhanâmi, ou naya€mi- / pra-n5ayami [] ••

[]⁶ Règles de phonétique instantanée

.....

Caractères de⁺la règle de
phonétique instantanée.

- ◁b↔↗] 1. Elle suppose 2 termes α - β
(simultanés). <,→, > dont •
2. (Il n'y a pas de règle phonéti-
que de ce genre. qui ne suppose impli-
citement l'échange d'un terme avec un autre. Par exemple,
die ♦ • qui puisse se limiter à un seul
terme. ••

♦

1. Elle suppose ~~deux~~ au minimum deux termes α - β ,
>

1. Elle suppose 2 termes, α - β .••

- ◁b↔↗] 2. Ces 2 termes sont naturellement •
simultanés; autrement la règle • n'aurait
plus de caractère >
(Aucune règle de ce genre ne s'ap-
plique • à un terme déterminé hors de son d'une •
opposition avec d'autres: par exemple, •
[] / [8]

Caractères de la règle de phonétique
instantanée.

1. Elle suppose deux termes α - β •

(§) •

2. Les 2 termes α - β sont simultanés. •

(§) •

- 3.

♦

MÊME avec L'admission la⁺plus • large
de toutes les formules artificielles qu'on ne
saurait (approuver(en⁺ce+qu'elles >
qui frisent le point de vue étymologique, • []

♦

La règle de phonétique instan•tanée
se voit essentiellement incapable,
même com@e règle pratique, de•
formuler un rapport constant• entre
les faits.♦/[9]

<[m] — > L'échange, comme seule <[b^e ill]
expression• véritable de tt mouvement d^s la
langue.♦♦

Il y a deux sortes d'échange, qui sont,
com•plètement distinct, dans la vie de+la
langue,• mais il n'y a point en revanche de•
changement. Pour qu'il y eût changement• il
faudrait qu'il y eût une matière défi•nie en
elle-même à un moment donné,• c'est ce+qui
n'arrive jamais; on ne pro~nonce• un mot que
pour sa valeur, ♦

Dans l'échange l'unité est établie par• une
valeur idéale, au nom de laquelle• on déclare
plus ou moins adéquats entre• <[m] eux> des
quantités objets matériel<les→s> qui
peuvent• d'ailleurs être absolu~t dissemblab-
les<.→et>•

~~C'est précisément~~ et de plus constam•ment
renouvelés chacun dans leur subs•tance. C'est
exactement le caractère de• tous les
„changements” ou „mouvements•
linguistiques.♦♦

Il n'y a point d'autre principe• d'unité que
celui de+l'unité de valeur,• par conséquent
pas de changement• qui n'ait la forme d'un
échange.• Maintenant, il y a différent<[b]e>s
séries• <[m] genres> de valeur<+s> dé-
pendant de la base <[↓] qu'on prend.♦♦/[10]
— Si l'on replace les Louis par+des•
napoléons, c'est un changement♦♦ ♦/[11]

— Une règle de „phonétique instantanée” est toujours théoriquement impossible à formuler <[b], > en ~~de la même~~ ^{de la même} manière satisfaisante et <[m] rationnelle, — mais vsera toujours en outre pratiquement en sans aucune garantie de „régularité”.••

—Ds un système Considéré dans un moment donné, il est évident que rien ne peut être phonétique••

Dans tous les domaines de la linguistique, il est très remarquable qu'aus-sitôt qu'une proposition prend un caractère général, elle exprime ou bien et com@e on voudra, la chose la plus banale, qu'on a ~~quelque~~ ^{quelque} éprouve une <[m] sorte de> pudeur à énoncer — ou bien la chose la plus paradoxale, qui sera aveuglément combattue par les mêmes personnes qui riaient tout à l'heure de voir la même vérité <[m] ~~évidente~~ > dite sous une autre forme, plus facile? <[↓] (C'est bien facile)>••

⁷Souligné par trait ondulé